

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2026
Séance du 04 Mars**

N° 02

**Objet : Comptes administratifs
et affectation des résultats 2025**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BOGHOSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-004-200067437-20260304-02_04032026

Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	45 890 497,54€	54 929 607,14 €	+ 9 039 109,60 €
Investissement	10 210 956,07 €	9 927 818,24 €	-283 137,83 €
Report investissement	9 429 340,64 €	7 332 932,05 €	-2 096 408,59 €
Besoin section investissement			2 379 546,42 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal, de reprendre en déficit d'investissement la somme de 283 137,83 €, d'affecter en réserve de la section d'investissement la somme de 2 379 546,42 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 6 659 563,18 €.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	998 372,28 €	1 119 275,44 €	+120 903,16 €
Investissement	180 720,96 €	152 113,50 €	-28 607,46 €
Report investissement	17 630,50€ €	0,00 €	-17 630,50 €
Besoin section investissement			46 237,96 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, de reprendre en déficit d'investissement la somme de 28 607,46 €, d'affecter en réserve de la section d'investissement la somme de 46 237,96 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 74 665,20 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	34 618,09 €	57 246,23 €	+ 22 628, 14 €
Investissement	60 486,99 €	37 977,00 €	-22 509,99 €
Report investissement	0,00 €	0,00€	0,00€
Besoin section investissement			22 509,99 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, de reprendre 22 509,99 € en déficit d'investissement, d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme de 22 509,99 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 118,15 €.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

Transports Urbains Dignois	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 425 483,02 €	2 389 378,78 €	+ 963 895,76 €
Investissement	105 556,19€	290 219,31 €	+ 184 663,12 €
Report investissement	145 833,33 €	0,00 €	-145 833,33 €
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », de reprendre en excédent d'investissement la somme de 184 663,12 € et en excédent de fonctionnement celle de 963 895,76 €.

5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

Budget Annexe Vaulouve	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	28 301,80 €	93 839,80 €	+ 65 538,00 €
Investissement	280 032,89 €	281 889,18 €	+ 1 856,29 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", de reprendre la somme de 1 856,29 € en excédent d'investissement, et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 65 538,00 €.

6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »

Budget Annexe Parc Cassine	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	195 760,93 €	676 167,60 €	+ 480 406,67 €
Investissement	100 813,20 €	1 288 834,36 €	+ 1 188 021,16 €
Report investissement	4 896,00€	0,00 €	-4 896,00 €
Besoin section investissement			0,00€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 1 188 021,16 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 480 406,67 €.

7 – Budget Annexe « Eau régie » :

Budget Annexe EAU	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	8 687 354,19 €	9 562 514,08 €	+ 875 159,89 €
Investissement	3 728 582,95 €	3 792 880,85 €	+ 64 297,90 €
Report investissement	1 457 115,46 €	1 926 933,65 €	+ 469 818,19 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », de reprendre 64 297,90 € en excédent d'investissement et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 875 159,89 €.

8 – Budget Annexe « Assainissement régie » :

Budget Annexe ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	4 587 802,48 €	5 450 260,67 €	+ 862 458,19€
Investissement	2 130 132,94 €	2 229 308,09 €	+ 99 175,15 €
Report investissement	1 168 155,22 €	884 865,78 €	-283 289,44 €
Besoin section investissement			184 114,29 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie », de reprendre 99 175,15 € en excédent d'investissement, d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme de 184 114,29 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 678 343,90 €.

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable sur ce rapport pour les budgets « eau régie » et « assainissement régie » lors de sa séance du 4 mars 2026.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,
 Sous la Présidence de Monsieur Marc BONDIL,
 Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes
 Agglomération se soit retirée de la séance pour le vote,

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

➤ **A l'Unanimité**

ADOPTÉ le compte Administratif du Budget principal, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 283 137,83 €, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 2 379 546,42 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 6 659 563,18 €.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains :

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 28 607,46 €, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 46 237,96 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 74 665,20 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 22 509,99 €, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 22 509,99 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 118,15 €.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains dignois » et REPREND en excédent d'investissement la somme de 184 663,12 € et en excédent de fonctionnement la somme de 963 895,76 €.

5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", et REPREND en excédent d'investissement la somme de 1 856,29 €, et en excédent de fonctionnement la somme de 65 538,00 €.

6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", REPREND en excédent d'investissement la somme de 1 188 021,16 € et en excédent de fonctionnement la somme de 480 406,67 €.

7 – Budget Annexe « Eau régie » :

➤ A l'Unanimité

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie", REPREND en excédent d'investissement la somme de 64 297,90 € et en excédent de fonctionnement la somme de 875 159,89 €.

8 – Budget Annexe « Assainissement régie » :**➤ A l'Unanimité**

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie »,
REPREND en excédent d'investissement la somme de 99 175,15 €, AFFECTE en réserves
de la section d'investissement la somme de 184 114,29 € et reprend en excédent de
fonctionnement la somme de 678 343,90 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Le secrétaire de séance,

Patricia GRANET-BRUNELLO

Michel BLANC

PUBLIE LE :

11 MARS 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-004-200067437-20260304-02_04032026